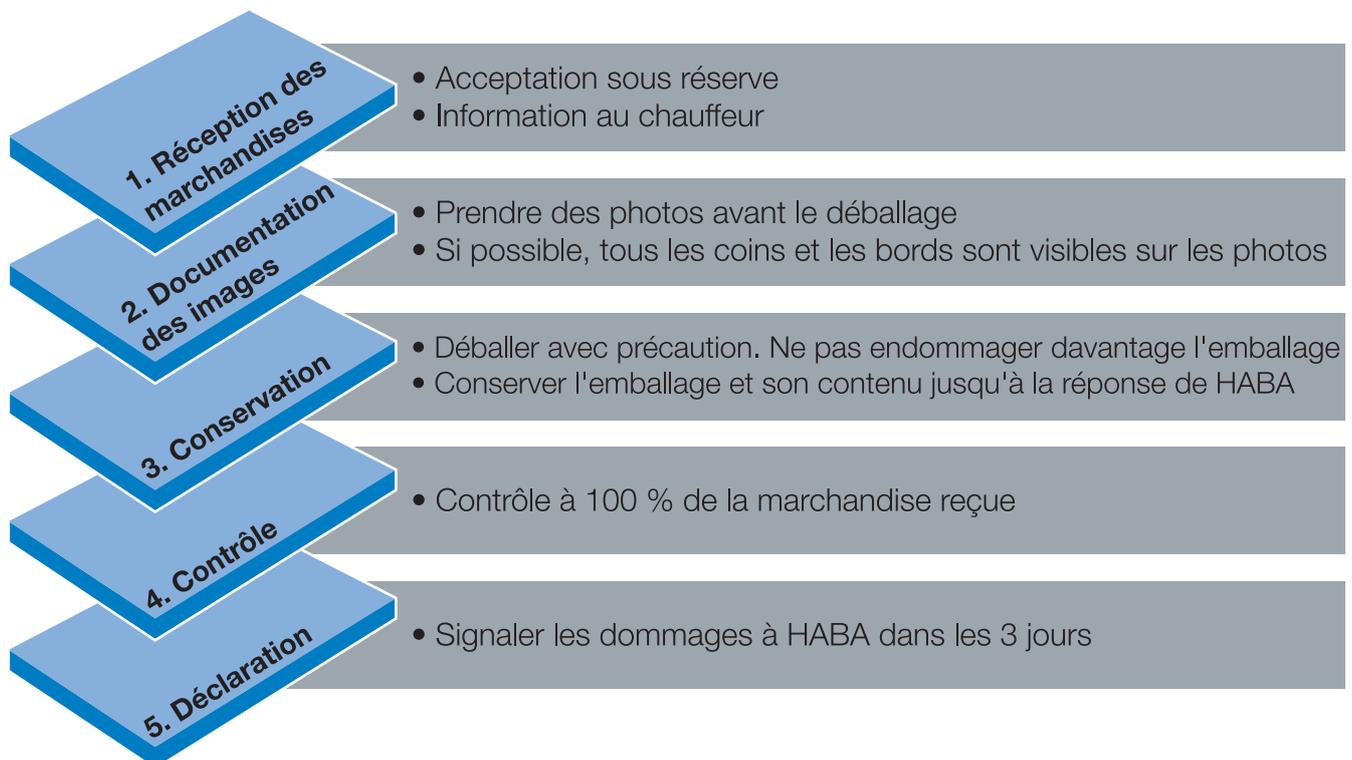


DOMMAGES LIÉS AU TRANSPORT QUE FAIRE?



Nous mettons tout en œuvre pour éviter les dommages pendant le transport. Nos marchandises sont donc soigneusement emballées, bien rembourrées et éventuellement protégées par une bordure, de sorte qu'elles arrivent bien protégées chez vous. Mais que faire si la livraison arrive endommagée?



COMMENT RÉCEPTIONNER CORRECTEMENT VOTRE LIVRAISON EN CAS DE DOMMAGES DE TRANSPORT:

1. Réception de la marchandise sous réserve:

Si votre envoi présente des dommages visibles de l'extérieur, exprimez une réserve dès la réception. Exemple: „Acceptation sous réserve en raison de dommages dus au transport”.

2. Documentation photographique:

Avant de déballer le colis, prenez des photos des dommages de transport visibles. Veillez à ce que les dommages soient bien visibles sur les photos.

3. Conservation:

Conservez aussi bien l'emballage que tout son contenu jusqu'à ce que vous receviez une réponse de la part de HABA concernant l'élimination de l'emballage et la suite à donner à la marchandise.

4. Vérification des produits:

Examinez attentivement tous les produits livrés pour détecter d'éventuels dommages.

5. Notification:

Veillez signaler tout dommage extérieur dès que vous le découvrez, si possible dans les **trois jours** suivant la réception de la livraison. Une notification provisoire immédiate avec des photos des dommages est essentielle pour clarifier les circonstances du dommage. Le contrôle complet de la marchandise peut également être effectué après cette première notification.

EXEMPLES D'IMAGES DE DOMMAGES DUS AU TRANSPORT:



En effectuant un traitement correct et immédiat, vous nous aidez à trouver une solution rapide pour vous, sinon contactez-nous directement.

HABA AG

Gewerbestrasse 6
CH-6330 Cham/ZG

Tel. + 41 (0)41 748 88 88
info@haba.ch
www.haba.ch

